

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°047

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Alice FAGARD

Monsieur Guillaume SANON

Madame Hana RABAH

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Marc RUER

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leila TLILI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des  
Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association  
Maison des Jonglages dans le cadre du festival Rencontre des Jonglages 2019.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le partenariat entre l'association Maison des jonglages et la Commune  
d'Aubervilliers ;

Considérant que le bon déroulement du partenariat nécessite la mise à disposition  
gracieusement de la salle de l'espace Renaudie ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties afin de  
proposer des concerts ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association  
Maison des jonglages concernant les conditions et le contenu de la collaboration entre les  
deux parties sur le territoire d'Aubervilliers dans le cadre du festival Rencontre des  
Jonglages en 2019, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** la Maire à la signer.

**DIT** que la salle de l'espace Renaudie sera mis à disposition gracieusement.

Reçu en préfecture le : 29/03/19

Publié le : 29/03/19

Certifié exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Aubervilliers, France. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AUBERVILLIERS' around the top and 'Saint-Denis' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A large, dark, handwritten signature is written over the stamp.